

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2024

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

**Fermeture du Parc de la Pépinière, du Parc du Domaine de Charance et du Parc Galleron pour Vent fort**

- **CONSIDERANT** le risque avéré de chute d'arbre dans le Parc de la Pépinière, dans le Parc du Domaine de Charance et dans le Parc Galleron,
- **VU** l'article 11 du règlement du Parc de la Pépinière,
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARRETE :**

**Article 1 :** Le Parc de la Pépinière est fermé à l'accès du public à compter du vendredi 20 décembre 2024, midi, jusqu'au samedi 21 décembre 2024 à 8 heures.

**Article 2 :** Le Parc du Domaine de Charance n'est pas accessible au public à compter du vendredi 20 décembre 2024, midi, jusqu'au samedi 21 décembre 2024 à 8 heures.

**Article 3 :** Le Parc Galleron n'est pas accessible au public à compter du vendredi 20 décembre 2024, midi, jusqu'au samedi 21 décembre 2024 à 8 heures.

Il est rappelé aux usagers qu'en cette période de restriction d'accès aux Parcs leur responsabilité pourra être engagée en cas de survenance d'un dommage aux biens ou aux personnes.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et à M. le Directeur Général des Services.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 20 DÉCEMBRE 2024



Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 20 DEC 2024  
Publié ou notifié le : 20 DEC 2024

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : A2024\_12\_902  
Objet : Fermeture du Parc de la Pépinière, du Parc du Domaine de Charance et du Parc Galleron à compter du vendredi 20 décembre 2024 à midi jusqu'au samedi 21 décembre 2024 jusqu'à 8 heures pour Vent fort  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-12-20 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Actes réglementaires  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes  
Identifiant unique : 005-210500617-20241220-A2024\_12\_902-AR  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20241220-A2024_12_902-AR-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : D_15894.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20241220-A2024_12_902-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	50.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 14h59min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 15h15min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 15h15min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 15h15min25s	Reçu par le MI le 2024-12-20